



NEDELLEC  
LE BOURHIS  
LETEXIER  
VETIER

# PROCÈS-VERBAL DE CONSTAT

2. Avenue Charles Tillon  
35000 RENNES  
Téléphone 02 99 65 51 51  
Télécopie 02 99 30 54 46  
[www.huissier-35.com](http://www.huissier-35.com)

Société Civile Professionnelle  
Frédéric NEDELLEC Jean Marc LE BOURHIS  
François LETEXIER Kévin VETIER  
Huissiers de Justice Associés  
Audienciers à la Cour d'Appel  
2. Avenue Charles Tillon  
35000 RENNES  
Tél. 02 99 65 51 51 – Fax 02 99 30 54 46  
[www.huissier-35.com](http://www.huissier-35.com)

## EXPEDITION

### PROCES-VERBAL DE DEPOT DE REGLEMENT DE JEU

**L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT**

**LE JEUDI TRENTE NOVEMBRE**

#### **A LA DEMANDE DE :**

La Société PAULINE  
Société par Action Simplifiée au capital de 210 000 Euros  
identifiée au RCS de SAINT MALO sous le numéro 410 146 468,  
dont le siège social est situé Zac de La Moinerie - 10. Impasse du Grand Jardin, à 35400  
SAINT MALO ;

agissant poursuites et diligences de son représentant légal, y domicilié en cette qualité.

#### **Il m'a été exposé par Madame Justine COVAT-LE CORRE, E-shop Manager Junior Bréal :**

La société PAULINE organise un jeu intitulé « **Calendrier de l'Avent Bréal** ».

Il est organisé du **vendredi 1er décembre 2017 à 15 heures au dimanche 24 décembre 2017 à 12 heures.**

Il est ouvert à toute personne physique majeure (ou mineure avec l'accord de son représentant légal) résidant en France métropolitaine (Corse incluse).

L'Huissier de Justice soussigné est requis de recevoir le règlement du jeu et de l'insérer au rang des minutes de son Etude.

De ses observations, dresser procès-verbal.



**En conséquence,**

Je, Jean-Marc LE BOURHIS, Huissier de Justice associé au sein de la Société Civile Professionnelle Frédéric NEDELLEC – Jean-Marc LE BOURHIS – François LETEXIER – Kévin VETIER, Huissiers de Justice associés, dont le siège est à RENNES, 2. Avenue Charles Tillon, soussigné,

**CERTIFIE ET ATTESTE,**

Par le présent acte, avoir reçu ce jour le règlement du jeu organisé par la Société PAULINE intitulé « **Calendrier de l'Avent Bréal** ».

Il est organisé du **vendredi 1er décembre 2017 à 15 heures au dimanche 24 décembre 2017 à 12 heures.**

La participation est gratuite hors frais de connexion et se fait à partir du site internet marchand accessible à l'adresse <http://www.breal.net>.

Pour participer au jeu, il est nécessaire d'avoir un accès à internet et disposer d'une adresse électronique valide.

Les participants ne seront autorisés à participer qu'une seule fois pendant toute la période du jeu.

Le règlement porte sur **huit pages** et possède quinze articles numérotés de 1 à 15.

Un exemplaire est annexé au présent procès-verbal.

*Telles sont les déclarations que j'ai recueillies et les constatations que j'ai faites, et de tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal pour valoir et servir ce que de droit.*

*Dont Procès-Verbal.*

A circular professional seal of the SCP (Société Civile Professionnelle) for Frédéric NEDELLEC, Jean-Marc LE BOURHIS, François LETEXIER, and Kévin VETIER, Huissiers de Justice Associés, based in Rennes. The seal features a central figure and the text 'SCP F. NEDELLEC - J.M. LE BOURHIS - F. LETEXIER - K. VETIER' and 'HUISSIERS DE JUSTICE ASSOCIES'. A handwritten signature is written over the seal.

Maître Jean-Marc LE BOURHIS  
Huissier de justice associé

